

A la suite d'une intervention du Secrétariat international, un accord avait été réalisé entre la majorité et la minorité. Le Secrétariat international a expliqué son intervention par la nécessité de réduire les dangers résultant de la crise du parti, dangers qui s'étaient montrés particulièrement grands au cours d'une réunion des métallos en lutte, où se fit jour la coupure entre les militants engagés dans une bataille et la direction.

Les membres de la minorité du B.P. avaient accepté l'accord proposé par le S.I. Bien que la base politique de cet accord fut très réduite, bien que l'accord se trouvât d'autant plus fragile qu'il n'avait été accepté que par le sommet de la tendance majoritaire, nous avions souscrit sans réserve à cet accord pour trois raisons essentielles :

1. — Sans contenir une condamnation explicite de la politique passée, on n'y trouvait rien des erreurs passées de la direction et, par l'acceptation par celle-ci de positions nouvelles justes, se trouvait exprimée une condamnation implicite qui était un premier pas vers un regroupement possible et souhaitable.

Tout d'abord, il faut dissiper la prétention de certains majoritaires à transformer l'accord proposé par le S. I. en deux accords, l'un politique qu'ils acceptent, l'autre organisationnel qu'ils rejettent. Il n'y avait qu'un seul accord, composé de deux parties, l'une politique, l'autre organisationnelle, indissolublement liées.

La majorité du C.C. a repoussé l'accord parce que, selon les termes de son rapporteur au C.C., Magnin, qui n'avait pas souscrit, lui, à cet accord, elle trouvait inacceptable la partie organisationnelle. La majorité du C.C. porte la responsabilité pleine et entière de la situation actuelle. Ce qui est d'une gravité extrême, c'est le fait que des camarades qui avaient signé l'accord, se soient ensuite prononcés contre celui-ci ou se soient abstenus, plaçant en fait une discipline de tendance au-dessus de ce qu'ils avaient admis comme d'un intérêt vital pour le parti. Une tendance qui peut avoir des intérêts justes, au-dessus de ceux du parti, qu'on le veuille ou non, tend à devenir une clique. Dans le cas présent, nous avons visiblement le spectacle d'une « majorité » de votants qui s'agrippent

2. — Organisationnellement, en confiant la direction du journal à Soudran, nous avions la conviction que cet accord ne connaîtrait pas le sort de la résolution du 9 mars.

3. — Partant d'une telle base d'accord, on aurait pu envisager une large activité extérieure du parti, une participation aux luttes ouvrières, ce qui aurait assuré un recrutement prolétarien améliorant la composition sociale du parti et permis de vérifier dans l'action quotidienne les positions divergentes qui s'affrontent dans le parti.

Nous ne nous faisons pas d'illusions que cet accord n'était pas une fin en soi, qu'il n'avait pas réglé la plupart des problèmes, mais il permettait de créer le terrain sur lequel la crise du parti aurait pu trouver sa solution aux moindres frais. Nous avons lutté jusqu'au dernier moment pour que le C.C. accepte cet accord. L'attitude prise par la majorité — et plus particulièrement le rejet de l'accord par les camarades qui s'étaient engagés devant le S.I. à le défendre dans le parti — a créé une situation extrêmement difficile.

Après la rupture de l'accord par la majorité du C. C.

à une direction, qui se refusent d'envisager comment il serait possible de trouver un *modus vivendi* avec l'autre partie de la direction pour sortir de la crise du parti. Le plus tragique dans cette situation, c'est le fait que les militants les plus responsables formellement de la majorité se sont laissés minoriser par une majorité de tendance sur laquelle il peuvent difficilement s'appuyer pour diriger le parti.

La minorité ne pourra désormais que tenter de limiter les dégâts jusqu'au prochain congrès du parti. Pour que celui-ci serve à la liquidation de la crise du parti, il devra mettre un terme à une attitude sans principes vis-à-vis des organismes responsables de l'Internationale, et il devra faire toute la lumière sur la politique suivie depuis le troisième congrès, de façon que le parti, en retournant à une politique trotskyste, soit immunisé contre toute rechute dans l'opportunisme engendré par le désir de la conquête rapide des masses et qui s'est montré un véritable obstacle au travail réel parmi les masses.

Le 5 juin 1947.

Pierre FRANK.

RESOLUTION DU SECRETARIAT INTERNATIONAL SUR LA CRISE DU P. C. I. A LA SUITE DU C. C. DES 25 ET 26 MAI

Le S.I. constate que l'accord proposé par la délégation du S.I. à la réunion du B.P. du P.C.I., le 7 mai, et expressément adopté par la plupart des camarades présents, a été rompu lors de la réunion du C.C. du P.C.I. des 25 et 26 mai. Ce dernier s'étant prononcé en majorité contre le point de l'accord concernant la rédaction de la *Vérité*. Le texte de l'accord précisait que « l'application efficace du programme politique minimum » proposé par le S.I. impliquait « la réorganisation de la rédaction de la *Vérité* en lui donnant une direction politique assurant une confiance à tout le parti, et le concours de camarades expérimentés et capables de faire passer à travers elle une ligne politique claire, selon l'esprit de cet accord ».

D'autre part, selon le procès-verbal signé par les camarades présents à cette réunion commune du S.I. et du B.P. du P.C.I., la proposition a été retenue de « l'acceptation par tous de la nomination, en principe, du camarade Soudran comme directeur politique du journal et d'une rédaction de sept membres (quatre majoritaires, deux minoritaires et Soudran). L'orientation du journal est définie par le B.P. selon le programme inclus dans le texte ».

La question de la *Vérité* est au cœur des débats dans le parti et de la crise qui sévit, un grand nombre de militants de la base exprimant à juste titre des critiques sévères contre la politique suivie par le journal, particulièrement envers le stalinisme et les luttes ouvrières en France.

Pour redonner confiance à tout le parti, apaiser la lutte fractionnelle et rendre fertile dans un climat meilleur la poursuite de la clarification politique, il fallait montrer que quelque chose avait réellement changé dans la *Vérité* et ne pas laisser la responsabilité politique aux mêmes camarades qu'auparavant.

Les camarades de la majorité du C.C., qui ont pris la responsabilité de rejeter le point de l'accord relatif à la *Vérité*, ont tâché de justifier leur attitude en prétextant que la partie politique de l'accord cadre complètement avec la ligne du III^e Congrès du P.C.I. et que, par conséquent, n'importe qui d'entre eux était digne de toute confiance politique pour traduire fidèlement la politique de l'accord. Le S.I., en aucun cas, ne peut partager ce point de vue, constamment démenti par